

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD

du 11 OCTOBRE 2021 à 19 h 30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Christophe COTTAREL, M. Marc SOLFOROSI, Adjoints au Maire.

MMES Claire ANDRIEUX, Sylvie CHASSAGNE, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, F. POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, Frédéric VIENOT, Jean-Pierre PILLON Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): M. Gilles BRIENS, Mme Josette GUERRIER

Secrétaire de séance : Mme Brigitte FROMONT

Date de la convocation : 4 octobre 2021

Date de l'affichage : 4 octobre 2021

Le Procès-Verbal du conseil municipal du 13 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité des présents, après amendements.

I – VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE AN 3 – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR EFFECTUER LES DEMARCHES NECESSAIRES (Délibération n° D2021_031)

A la demande du notaire, une nouvelle délibération doit être prise, le montage juridique ayant été modifié.

Par délibération du 5 juin 2021, le conseil municipal a accepté de vendre par dation, à ALLIADE HABITAT, une partie du terrain Zinderstein pour la réalisation d'un ensemble immobilier comprenant des logements sociaux et un pôle médical. Il était prévu que le pôle médical devienne propriété par dation de la commune une fois la construction achevée.

Afin de se mettre en conformité avec les règles de la commande publique, il est préconisé d'établir une vente « sèche » et non une dation avec la Sté ALLIADE HABITAT.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de vendre une partie du terrain cadastré AN 3, dit « terrain Zinderstein » à la société ALLIADE HABITAT, pour un montant de 513 000 €.

II – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE FOURRIERE AVEC LA SPA POUR LES ANNEES 2022 et 2023 (Délibération n°D2021_032)

A l'unanimité le conseil municipal accepte de renouveler la convention de fourrière avec la SPA pour 2 ans (2022 et 2023) pour un montant de 0,80 € par an et par habitant (tarif identique aux années précédentes)

III – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE L'ANTENNE RELAIS ORANGE (Délibération n°D2021_033)

A l'unanimité, le conseil municipal AUTORISE la signature de la convention de location du terrain communal situé Chemin de Halage Sud – Terres Monseigneur, et cadastré AP 14

avec la Société ORANGE pour l'implantation d'un relais de radiotéléphonie ORANGE et d'équipements techniques.

La convention de location du terrain municipal est consentie pour une durée de 12 ans, à compter du 1er janvier 2022. Le bail sera renouvelé de plein droit par périodes successives de 6 ans.

La redevance annuelle est fixée à 4 973,49 € nets. La redevance sera revalorisée chaque année, et sera augmentée de 1%.

IV – MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCDSV

Le conseil communautaire du 23 septembre 2021 a délibéré favorablement sur une modification des statuts de la CCDSV.

Une mise en cohérence des statuts avec les dernières évolutions législatives s'avérait nécessaire. Cela a permis également une mise à jour et une clarification des compétences de la CCDSV.

Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur cette modification. A défaut, sa décision est réputée favorable.

Le conseil municipal, estimant ne pas avoir assez d'éléments, décide d'ajourner ce point. Il sera demandé à la CCDSV les précédents statuts afin de faire une comparaison avec les nouveaux statuts.

V – PERISCOLAIRE : PRESENTATION DES BILANS FINANCIERS

Une présentation est faite des bilans financiers des services périscolaires (cantine, garderie, études surveillées) des années 2019-2020, 2020-2021. Le prévisionnel pour 2021-2022 est également présenté.

Services Périscolaires Cantine et Garderie	Année	Recettes	Dépenses	Résultat
Bilan	2019-2020	72 534,52 €	113 084,91 €	-40 550,39 €
Bilan	2020-2021	84 159,52 €	117 944,80 €	-33 785,28 €
Prévisionnel	2021-2022	99 202,00 €	112 554,00 €	-13 352,00 €

ETUDES SURVEILLEES	Année	Recettes	Heures payées aux enseignants	Résultat
Bilan	2019-2020	2 524,20 €	1 583,40 €	940,80 €

Bilan	2020-2021	3 868,30 €	2 402,40 €	1 465,90 €
Prévisionnel	2021-2022	4 513,00 €	2 548,00 €	1 965,00 €

VI – ITINERAIRE DE RANDONNEE – TRACE DU GR DE PAYS BEAUJOLAIS BUGEY A SAINT-BERNARD

La CCDSV est sollicitée par la Fédération Française de Randonnée pédestre pour avis, concernant le tracé du GR® de Pays Beaujolais Bugey par la Dombes, actuellement le GR passe sur la commune de Saint Bernard. La FF de randonnée souhaiterait modifier le tracé.

Cette proposition permet de découvrir le village de Saint Bernard, l'église et de passer également devant les commerces, au lieu de partir directement par le pont pour rejoindre Anse.

Le conseil municipal émet un avis favorable. Un retour sera fait à la CCDSV.

VII – CHEMIN DE HALAGE

Lors du Conseil Communautaire du 5 octobre 2021, le choix des revêtements pour la couche de roulement du chemin de halage a été adopté.

Pour St Bernard : le revêtement sera du sablé / stabilisé. St Bernard va conserver son chemin de halage dans son écrin naturel.

VIII – INFORMATIONS DIVERSES

⇒ Recrutement ATSEM

Suite à la mutation de Mme Isabel MARTINS DA FONTE, la commune recrute un agent sur le poste d'ATSEM, à compter du 3/01/2022. La personne devra être au minimum titulaire du CAP Petite Enfance.

⇒ Conseil Citoyen du 15/11

Les citoyens peuvent transmettre leurs questions en mairie avant le 30/10/2021.

Le format (en visio ou en public) sera décidé en fonction du nombre de personnes.

⇒ Soirée Lecture au Tiers-Lieu le 12/10

⇒ Grande Lessive : le 14/10

Devant la Mairie et l'école.

⇒ Inauguration du Tiers-Lieu du 09/10

Peu de monde présent à l'inauguration. Mme F. POINTON-SCHOENAUER rappelle que ce n'est pas seulement une bibliothèque, c'est un tiers-lieu destiné à accueillir des jeux et des activités (couture ...) Les animations avec les nounous fonctionnent très bien.

L'installation d'une serrure électronique est envisagée pour que le tiers-lieu soit accessible en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Un débat s'engage sur le nom du Tiers-lieu. Certains conseillers proposent de le nommer Espace Culturel.

Un questionnaire sera distribué prochainement afin de connaître les attentes des spinosiens au niveau de la culture.

⇒ Randonnée Pédestre et Patrimoine du Dimanche 17/10

Organisée par les associations Spinosa et Spinosa'Animation.

Passe sanitaire obligatoire, port du masque recommandé.

M. F. VIENOT invite les spinosiens à participer à cette randonnée.

⇒ Halloween

La soupe sera offerte par la commune comme chaque année devant la mairie. En raison du contexte sanitaire actuel (covid) la mise en place des circuits pour la collecte des bonbons est en cours de discussion.

⇒ Travaux

La reprise des fissures de l'espace Chabrier est en cours. Les travaux devraient se terminer mi-novembre.

Les travaux pour la mise en place des toilettes automatiques à l'Espace Chabrier sont en cours.

⇒ Plantation de haies – Association FNE (France Nature Environnement)

Un chantier de plantation de haies bocagères démarrera en novembre.

65 m de haies seront plantées (gratuitement) par l'association entre le bassin de rétention et le grillage de la maison de retraite. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

⇒ Week end d'Art – St Bern'Arts

Le 30/04 et 01/05/2022. Manifestations culturelles autour de la photo, sculpture, peinture entre le château, l'Eglise et l'Espace Chabrier.

⇒ Jumelage

Deux villages drômois ont été contactés : La Motte-Chalencon et Cornillon sur l'Oule.

⇒ Bacs couvercle jaune

La distribution des bacs aura lieu le 13/11.

La CCDSV fera la livraison des bacs pour les personnes de plus de 70 ans.

Le ramassage sera opérationnel à partir du 1^{er} janvier 2022, tous les 15 jours.

⇒ Challenge de pétanque Jean Patin du 26/09

Grand succès de la manifestation organisée par l'Interclasse des conscrits.

⇒ Spinos'Aventure

M. F. PATIN indique que l'assemblée générale de l'association se tiendra le lundi 18/10 à 19h30 à Chabrier. Toute personne intéressée pour participer en tant que bénévole peut contacter l'association via le mail suivant : spinosaventure2022@gmail.com
La manifestation se tiendra début juin 2022. Le village sera transformé en village médiéval.

⇒ Communication

- Panneau Pocket

700 inscrits. En moyenne 400 vues par panneau.

- Site internet

M. M. SOLFOROSI demande aux élus de regarder régulièrement le site, et d'indiquer s'il y a des modifications à faire. Le site doit être mis à jour régulièrement.

- SBI

Le prochain numéro sera limité à 48 pages. Il est demandé aux rédacteurs des articles de joindre une photo par article.

- Médiations

M. M. SOLFOROSI indique qu'il a procédé à plusieurs médiations en mairie pour des nuisances causées par le bruit, des tapages nocturnes.
Des rappels à la loi et sur le bien vivre ensemble sont faits.

⇒ Jumelage 2^e batterie du 68^{ème} régiment d'artillerie d'Afrique

Une demande de jumelage a été faite par l'armée. Dans un premier temps, les élus vont recevoir les militaires en charge de ce dossier.

⇒ Affaires scolaires

Suite à la réunion qui s'est tenue le 18/09 avec les parents des élèves concernés par le périscolaire, très peu de parents ont formulé des demandes de changement ou d'assouplissements. Il est rappelé que toutes les demandes d'assouplissements seront présentées en commission des affaires scolaires.

Une personne a été recrutée pour la surveillance des enfants sur le temps méridien via Serv'Emploi.

A la cantine, Mme E. CARGNELLI constate un problème de discipline des enfants. Des courriers sont partis aux parents des enfants qui se sont vus mettre une croix.
Elle rappelle qu'au bout de trois croix les enfants seront exclus de la cantine.

⇒ Moustiques

En réponse à la demande de M. J-P PILLON, M. C. COTTAREL indique que la date pour la réunion publique n'a pas encore été fixée. Un retour est attendu des organismes devant participer à cette réunion.

⇒ Commissions communales

M. le Maire demande aux vice-présidents des commissions de réunir prochainement les commissions communales.d

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h26.

Prochain conseil municipal :

- Lundi 15 novembre 2021 à 19h30